



**Communiqué de presse  
11 avril 2019**

## **Réseau de soins et opticiens, un même combat pour Carte Blanche Partenaires**

**Le syndicat Rassemblement des Opticiens (ROF) a assigné Carte Blanche Partenaires, l'un des premiers réseaux de soins en France avec plus de 7 millions de bénéficiaires, pour dénigrement de la profession d'opticien à la suite de la diffusion du document « Le scanner de Carte Blanche Partenaires. Prévenir et détecter la fraude ». Pour Carte Blanche Partenaires, il s'agit d'abord et avant tout d'une incompréhension, le réseau et le syndicat poursuivant le même but : un meilleur service auprès des personnes touchées par des troubles de la vision.**

### **Prévenir et détecter la fraude : d'abord rétablir la vérité des chiffres**

*« Notre scanner entendait d'abord et avant tout montrer la réalité de la fraude dans les mondes de l'optique, de l'audio et du dentaire »* indique Jean-François Tripodi, Directeur général de Carte Blanche Partenaires, avant de poursuivre *« D'ailleurs et comme l'a indiqué le ROF dans son communiqué de presse du 8 avril, notre scanner montre qu'entre les données de l'UFC Que Choisir de 2014 et les nôtres de 2018, les opticiens dans leur ensemble ont su œuvrer pour que la fraude recule »*.

Loin de dénigrer la profession d'opticien, le scanner et les données chiffrées présentées par Carte Blanche Partenaire insistent avant tout sur les progrès enregistrés. Grâce à la pédagogie et au dialogue, aux mesures préventives et au suivi effectué pour évaluer les prestations et pratiques de chaque opticien, de chaque grande enseigne d'optique, la fraude a pu reculer au profit de l'ensemble de la profession d'opticien et des porteurs de verres correcteurs.

### **Vers un dialogue constructif**

Lorsque le ROF parle de dénigrement, Carte Blanche Partenaires parle d'exemplarité de la profession. *« Nous poursuivons les mêmes objectifs. De fait, et contrairement à ce que communique le ROF, nous n'avons jamais souhaité indiquer que « tous les opticiens sont des fraudeurs » mais tous simplement que, derrière chacune des 2,5 millions de prises en charge optique gérées par Carte Blanche Partenaires, peut, potentiellement, se trouver une fraude »*, précise Jean-François Tripodi.

Aujourd'hui, loin des procédures judiciaires en cours, l'objectif est avant tout d'instaurer un dialogue constructif avec le ROF, les autres syndicats du monde de la santé visuelle et tous les intervenants de la chaîne de valeur de la santé visuelle dont les grandes enseignes.

*« À l'heure du reste à charge zéro, nous avons tous à gagner à améliorer nos pratiques et à croiser nos expertises. De plus, l'optique peut et doit être un exemple pour l'ensemble des acteurs du système de santé français en montrant qu'elle est d'abord au service des personnes touchées par les troubles de la vision »* conclut Jean-François Tripodi.

**A propos de Carte Blanche Partenaires :**

Expert en services santé innovants pour ses clients organismes complémentaires santé, Carte Blanche Partenaires est un pivot de la relation entre complémentaires santé, assurés et professionnels de santé avec pour objectif de faciliter l'accès à la prévention et aux soins pour les bénéficiaires tout en gérant la maîtrise des dépenses de santé. Carte Blanche Partenaires intervient dans le domaine des réseaux de professionnels de santé et de l'accompagnement santé avec un réseau de plus de 180 000 partenaires. [www.carteblanchepartenaires.fr](http://www.carteblanchepartenaires.fr)

**Contacts presse**

**LauMa communication**

**Laurent Mignon**

[laurent.mignon@lauma-communication.com](mailto:laurent.mignon@lauma-communication.com)

Tél. : 01 73 03 05 20 - 06 10 17 54 84

**Carte Blanche Partenaires**

**Lucile Gaillard**

Chargée de communication

[lucile.gaillard@carteblanchepartenaires.fr](mailto:lucile.gaillard@carteblanchepartenaires.fr)

Tél. : 01 53 24 04 22